

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur : M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU A. COTÉ ET C<sup>IE</sup>

1890

## SOMMAIRE :

Chronique de la *Semaine Religieuse*, 467.—Les palmes de la chapelle pontificale, 470.—Action de grâces à Saint Joseph, 471.—Le bill des Orangistes, 471.—L'université de Louvain, 472.—L'annuaire pontifical pour 1890, 472.—Les sociétés bibliques, 473.—Les langues nationales, 474.—Bibliographie, 475.—Le schisme vieux-catholique, 476.—Petites Chroniques, 478.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	24	mars	—Févie.
Mardi,	25	"	—Annonciation. Fête d'obligation.
Mercredi,	26	"	—Févie.
Judi,	27	"	—"
Vendredi,	28	"	—N. D. de Pitié.
Samedi,	29	"	—Févie.
Dimanche,	30	"	—Rameaux.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

<b>BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.</b> Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	<b>CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE</b> Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
<b>EGLISE DE LA BASSE-VILLE.</b> Messes basses le dimanche à 6, 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	<b>EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.</b> Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
<b>EGLISE SAINT-ROCH,</b> Messes basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	<b>EGLISE SAINT-SAUVEUR.</b> Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
<b>CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.</b> Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.	<b>CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.</b> Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	25	mars	—S. Cyrille.
Judi,	27	"	—Ste Julie.
Samedi,	29	"	—Anc. Lorette.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Année de l'Annonciation, du dimanche des Rameaux, et lecture du canon "omnis utriusque sexus."

## AVIS:

Bureau de la *semaine Religieuse de Québec*, Cap-Saint, comté de Portneuf.  
Toute personne qui recrée cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Des abonnés en retard sont priés de faire remises au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

---

CHRONIQUE DE LA "SEMAINE RELIGIEUSE".

—  
ROME

S. S. Léon XIII a été profondément affectée par la mort de son frère le Cardinal Pecci, qu'elle affectionnait au plus haut degré. Il est fort à craindre que cette nouvelle épreuve n'influe défavorablement sur l'état de sa santé, vu son âge avancé. Le corps du Cardinal Pecci a été exposé pendant deux jours, au palais Barberini, résidence du défunt. De là il a été transporté à l'église paroissiale des Douze Apôtres, après un service des plus solennels au cimetière public de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Comme le Cardinal appartenait à la Société de Jésus, son corps a été reçu au cimetière par des membres de l'Ordre, et inhumé dans leur voûte auprès des Cardinaux Tarquini et Franzelin. Le lendemain de la mort du Cardinal Pecci, ont eu lieu les cérémonies toujours imposantes de la béatification du vénérable Ancina, sur le compte duquel quelques détails biographiques ne manqueront pas d'intéresser.

Le nouveau bienheureux, ancien évêque de Saluces, est né à Fossano, dans le Piémont, en 1545. Jeune encore, il fut envoyé en France pour étudier, et sub-également à l'Université de Padoue pour y compléter ses études médicales. Il devint peu après un médecin renommé, non seulement dans la pratique de son art, mais aussi dans la chaire d'enseignement qui lui avait été confiée à Turin. La mort de sa mère qu'il aimait tendrement, changea le cours de ses idées et le décida à renoncer au brillant avenir déjà ouvert devant lui, pour se consacrer à Dieu. Il se rendit donc à Rome, et après avoir suivi l'enseignement théologique du célèbre Bellarmin, il fut ordonné, et devint l'un des pré-

tres les plus zélés de Rome. Présenté par le Cardinal Baronius à saint Philippe de Néri qui venait justement de fonder la Congrégation de l'Oratoire, il obtint en 1578 la faveur de faire partie de la nouvelle communauté. S. François de Sales qui se trouva à Rome dans le même temps, a rendu au Père Ancina le glorieux témoignage d'être le plus exemplaire de tous les prêtres que comptait alors la ville des Papes. Après la mort de saint Philippe de Néri, le Cardinal Baronius, supérieur général des Oratoriens, rappela de Naples le Père Ancina, parce que le Pape Clément VIII lui avait fait connaître son intention de mettre ce dernier à la tête de l'un des diocèses du Nord de l'Italie.

En apprenant cette nouvelle l'humble serviteur de Dieu laissa Rome immédiatement ; mais sur l'ordre du Pape il revint sur ses pas, et fut forcé d'accepter l'évêché de Saluces en 1602. Il aurait été le modèle des évêques comme il avait été le modèle des prêtres, si un misérable, qu'il avait paternellement averti de mettre fin à sa vie scandaleuse, n'avait abrégé sa carrière en l'empoisonnant. Ce saint évêque mourut le 31 août 1604, et les nombreux miracles opérés depuis par son Intercession, lui ont mérité les honneurs dont il vient d'être l'objet.

#### ALLEMAGNE

L'empereur d'Allemagne est entré dans une voie qui ne peut manquer de réjouir tous ses sujets, et les catholiques en particulier. On sait, en effet, qu'il vient de lancer une invitation aux puissances voisines, pour les réunir en un congrès social international. Le Centre allemand a acclamé le projet impérial, la presse s'y montre favorable, et le Cardinal Manning ne lui marchandant pas ses éloges : " Je considère cet acte impérial, a-t-il écrit, comme le plus sage et le plus digne de tous ceux qui ont émané jusqu'à présent de l'initiative des souverains de notre époque, L'empereur Guillaume a prouvé qu'il est un véritable homme d'Etat "

Il est bien permis d'applaudir, puisque le but poursuivi par l'Empereur d'Allemagne concorde avec celui que le Pape signale à l'attention des catholiques, et est éminemment propre à favoriser les idées chrétiennes et catholiques. La semence jetée en terre par Léon XIII, commencent déjà à produire ses fruits.

Cette campagne sociale sera-t-elle menée à bonne fin ? On peut l'espérer, malgré les nombreuses difficultés qu'elle présente ; Quoiqu'il en soit, le gouvernement marche sans regarder en arrière, et déjà le Conseil d'Etat chargé de préparer la législation nouvelle, a tenu sa première séance.

Les catholiques ont toutes les garanties désirables, puisque l'on compte dans ce Conseil d'Etat : les Archevêques de Cologne et de Breslau, le baron Hünc auquel revient l'honneur d'avoir fait adopter la motion en faveur des séminaristes catholiques, le général Loë, le duc de Ratibor, etc. Evidemment, le Kulturkampf est condamné, quand on voit le seul homme qui puisse maintenir ce régime néfaste, faire appel au concours de l'Eglise catholique pour assurer le triomphe de sa politique sociale ; et quand on l'entend dire aux cadets de l'armée : " il faut faire une part plus large à l'enseignement de la religion ; les futurs officiers devraient être élevés dans la crainte du Seigneur et les joies de la Foi ". Puisse ce jeune empereur comprendre de plus en plus ses devoirs et ses intérêts, et marcher résolument dans la voie où il vient de faire un premier pas !

Ne quittons pas l'Allemagne sans mentionner deux faits très significatifs. On se rappelle que le chef du Centre, M. Windthorst, lors de son jubilé, avait manifesté l'intention de consacrer le produit de tous les cadeaux qui lui ont été offerts à l'érection d'une nouvelle église, dans la capitale du Hanovre. Comme la somme recueillie s'est trouvée insuffisante, le gouvernement du Hanovre a fourni la balance nécessaire pour l'achèvement de cette basilique dédiée à la Sainte Vierge.

On sait aussi qu'en vertu des lois de mai de nombreux membres du clergé, de nombreuses églises catholiques, virent leurs biens et traitements mis sous séquestre. En bien ! le gouvernement du *royaume de Prusse* va présenter à la Chambre prussienne un projet de loi, pour donner à ces sommes, qui représentent quatre millions de piastres, une destination conforme aux vœux des catholiques. Si nous mentionnons ce fait, c'est parcequ'il est au crédit d'une Chambre en majorité protestante. La restitution de biens volés n'est pas en soi un acte héroïque, et encore moins quand elle est le fait d'une députation en grande majorité catholique.

#### ANGLETERRE

L'Angleterre est aussi en frais de perfectionner sa législation ouvrière, et d'adoucir le régime de fer auquel l'Irlande est soumise depuis trop longtemps. En effet, le discours du trône annonce que les tenanciers irlandais seront aidés par le gouvernement, dans le rachat des fermes qu'ils occupent ; et il promet à cette île infortunée un gouvernement local qui devra contribuer grandement à ramener la paix.

## CANADA

En parlant de l'Angleterre, disons un mot du Canada, l'une de ses plus importantes colonies. Tout n'y est pas rose dans le moment actuel, et si une main ferme n'arrête bientôt le courant persécuteur qui s'affirme avec une audace inouïe contre l'élément français et catholique, la Confédération canadienne pourrait bien sombrer dans la tourmente. L'abolition de la langue française dans la législature des Territoires du Nord Ouest est virtuellement décrétée. La province de Manitoba vient d'en faire autant, et se propose même d'abolir le système des écoles séparées, sans lequel il ne peut y avoir de paix entre les différentes nationalités.

De plus, les Communes du Canada viennent malheureusement de concéder l'existence légale aux Orangistes, qui n'ont jamais été qu'un brandon de discorde parmi nous, et que l'on retrouve au fond de tous les mouvements dirigés contre tout ce qui est catholique et français. Bref, il est impossible de refuser plus longtemps de l'admettre, nous ne sommes pas en présence d'une simple explosion de fanatisme, mais d'une véritable capagne dont le but ne saurait plus faire de doute.

Si les Canadiens Français n'ont pas assez de patriotisme pour oublier leurs divisions et se ranger sous le même drapeau, lorsque leurs libertés les plus chères sont menacées ; s'ils n'ont plus d'hommes de la trempe de ceux qui ont fait les luttes glorieuses du passé ; s'ils n'ont plus en eux-mêmes cette foi qui ne connaît pas d'obstacles, il leur faut renoncer à la mission que la Providence semble pourtant leur avoir assignée sur ce coin de terre. S'ils succombent, ils auront été eux-mêmes, plus que les assaillants, les artisans de leur défaite.

---

 Les palmes de la chapelle pontificale.
 

---

Tous les ans, le dimanche des Rameaux, une palme, d'un très beau travail, est offerte au Souverain Pontife par le représentant de la famille Bresca de San-Remo. Cette famille a le privilège, depuis le Pontificat de Sixte-Quint, de fournir tous les ans les palmes nécessaires pour la chapelle pontificale, le dimanche des Rameaux. (1) Elle doit ce privilège au courage, pour ne pas dire à l'audace de l'un de ses ancêtres, qui se trouvait sur la place de Saint-Pierre au moment où l'on élevait le magnifique obélisque qui la décore. En voyant les cordes des cabestans se détendre

---

(1) Sixte-Quint régna de 1585 à 1590.

sous le poids de l'immense monolithe et prêtes à s'enflammer par suite du frottement, le jeune Bresca cria d'une voix forte : *Acqua alle corde, mouillez les cordes*, ce qui fut aussitôt fait, et l'obélisque, qui commençait déjà à fléchir, remonta de lui-même par le seul effet de la tension des cordes mouillées et se posa majestueusement sur le piédestal qui lui était préparé. Le jeune de San Romo fut aussitôt arrêté, le Pape Sixte-Quint ayant défendu sous peine de mort de proférer le moindre cri pendant la difficile opération du placement de l'obélisque. Conduit devant le Souverain Pontife, le jeune Bresca, qui était venu à Rome pour y venir des palmes, obtint non seulement la grâce de la vie, mais reçut encore, en récompense de son courage et de son opportune suggestion, le privilège pour lui et ses descendants de fournir tous les ans les palmes nécessaires à la chapelle pontificale pour le dimanche des Rameaux.

---

Action de grâces à Saint Joseph.

A M. le Rédacteur de la "Semaine Religieuse" de Québec.

6 mars 1890.

Monsieur,

Je viens avec joie solliciter une petite place dans votre *Semaine Religieuse*, pour dire tout haut merci à Saint Joseph.

Mon père ayant été atteint gravement de la grippe, et craignant que cette maladie n'eût des suites funestes, je m'adressai à Saint Joseph et je fus exaucée. Mais, peu de temps après, une nouvelle attaque de cette même maladie le menaça d'une rechûte fatale. Dans cette perplexité, ne sachant que faire, j'eus de nouveau recours à Saint Joseph, et je promis de faire publier cette faveur dans la *Semaine Religieuse*, si elle m'était accordée. Ce grand protecteur a daigné exaucer ma prière et rendre la santé à celui qui m'est si cher.

Dlle G.

---

LE BILL DES ORANGISTES.

Le projet de loi accordant l'existence corporative aux Orangistes, dans toute la Confédération, a été voté le 3 du mois courant, par les Communes du Canada ; 86 députés ont voté pour, et 61 contre. Parmi les opposants, on compte trois ministres : Sir H. L. Langevin, Sir John Thompson et Sir A. P. Caron. Quatre ministres se



sont abstenus, savoir : MM. Colby, Costigan, Chapleau et Tupper. Cinq ministres ont voté pour le bill : Sir John MacDonald, MM. Dewdney, Foster, Haggart et Carling. Un député catholique d'Ontario, M. Dawson, a voté pour le bill. Plusieurs députés catholiques ainsi que plusieurs députés protestants, représentant des comtés en majorité catholiques, ont cru pouvoir s'abstenir de voter.

#### L'Université de Louvain.

Le nombre des étudiants inscrits à l'Université de Louvain, en 1888-89, s'est élevé à 1824, dont 1708 Belges et 116 étrangers.

Ces inscriptions se partagent comme suit : théologie, 33 ; droit, 349 ; médecine, 408 ; philosophie et lettres, 205 ; science, 344 ; écoles spéciales, 200 ; agronomie, 150.

Pour se faire une idée du chemin parcouru, il suffit de jeter un regard en arrière, de dix en dix ans. En 1834-35, année de sa fondation, il y avait à Louvain 86 étudiants ; en 1838-39, 465 ; en 1848-49, 546 ; en 1858-59, 754 ; en 1868-69, 849 ; en 1878-79, 1,340 ; aujourd'hui, 1,824.

« C'est l'Université catholique de Louvain, dit le Courrier de Bruxelles, qui a formé ces générations de vaillants lutteurs qui ont détruit l'influence des idées libérales trop longtemps prépondérantes dans notre pays. »

#### L'annuaire pontifical pour 1890.

Le doyen d'âge du Sacré - Collège est actuellement Son Em Henri Newman, qui a 90 ans ; le doyen, par la création, est l'Emme Mertel, qui compte 32 ans de cardinalat. Mais la dignité de doyen de tout le Sacré Collège revient de droit à S. Em. Monaco La Valotta, premier cardinal de l'Ordre des Evêques par la date de sa création, le 13 mars 1868. Il a 22 ans de cardinalat.

Après les six cardinaux de l'Ordre des Evêques, viennent les cardinaux de l'Ordre des Prêtres. Leur nombre est aujourd'hui de 44. Il y a 13 cardinaux de l'Ordre des Diares, et enfin 2 réservés *in petto* au dernier Consistoire : cela fait en tout 55 cardinaux, de sorte qu'il reste cinq chapeaux vacants pour le *plenum* du Sacré Collège, qui est de 70 membres.

Sous le rapport de l'âge, il y a dans le Sénat de l'Eglise 1 nonagénaire, 6 octogénaires, 20 septuagénaires, 22 sexagénaires, 10 quinquagénaires, et seulement quatre cardinaux qui n'ont pas atteint cinquante ans.

Sous le rapport de la nationalité, il y a maintenant dans le Sacré-Collège 5 cardinaux romains, 28 italiens, et 30 appartenant aux différentes nations.

Il y a actuellement 13 sièges patriarchaux, 189 sièges archiépiscopaux, 792 sièges épiscopaux.

Léon XIII a érigé : 1 patriarcat, 22 archevêchés, 62 évêchés, 40 vicariats et une délégation apostolique, 15 préfetures apostoliques ; en tout 140 nouveaux titres qui marquent l'heureux développement de la hiérarchie sous le pontificat actuel.

### LES SOCIÉTÉS BIBLIQUES.

Un ministre protestant, M. Sainton, vient de publier un travail qui démontre que les sommes recueillies pendant l'année 1888, par 14 Sociétés Bibliques, ont atteint le chiffre de 37,111,210 francs. Ce qui fait un peu plus de 7 millions de piastres. En voici la liste :

Société de la Propagande (protestante).....	\$ 3,466,670
“ des Frères Moraves.....	1,300,000
“ baptiste Anglaise.....	1,894,470
“ de Londres... ..	3,121,500
“ Anglicane.....	5,533,270
“ Américaine (Boston).....	3,336,450
“ de l'Union baptiste américaine.....	2,093,960
“ de Bâle.....	900,000
“ Wesleyenne.....	3,296,680
“ de l'église presbytérienne (E. U.).....	3,727,800
“ “ “ Méthodiste (E. U.).....	4,133,720
“ “ “ presbytérienne (Angl.)....	1,413,370
“ “ “ libre d'Ecosse.....	2,095,320
“ pour l'intérieur de la Chine.....	800,000

Total..... \$ 37,111,210

Comme il y a une centaine de ces sociétés, on peut, sans exagération, supposer que leur budget annuel atteint plus de 50 millions de francs. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de pareilles ressources, les émissaires du protestantisme sèment l'argent sur leur passage, et qu'on entretienne une armée de colporteurs de Bibles et de prédicants qui font la *traite des âmes*, non seulement chez les païens mais même dans les pays catholiques. La seule chose qui étonne, c'est que tant d'or ne fasse pas plus de prosélytes.

Les immenses ressources fournies aux missions protestantes par les sociétés bibliques, font comprendre aussi les préférences du ministre protestant pour la carrière de missionnaire. Dans cette position, il est en même temps agent du gouvernement et agent des sociétés religieuses, et touche par conséquent deux salaires. Son traitement varie suivant ses aptitudes et ses exigences. Le prix est débattu d'avance, et toujours fort élevé. On lui donne quelquefois, 12, 15, 20 et 30.000 francs par an, et jamais moins de 10.000. La preuve de ce dernier fait, c'est qu'un évêque anglican déplorait dans les termes suivants l'état précaire du clergé protestant en Angleterre : " Il y a des pasteurs, disait-il, dont le traitement ne dépasse pas 10,000 francs ! " " Voilà pourquoi, ajoutait-il naïvement, les jeunes qui se destinent au pastorat, en présence d'un traitement aussi *insuffisant*, préfèrent le service des missions, et laissent en souffrance celui de la mère patrie. " Tout se résume donc à une question d'argent ; et ceci est logique pour un protestant, puisque, d'après lui, la foi seule est nécessaire pour gagner le ciel. Or, cette foi, comme il peut la trouver partout, il préfère aller la chercher dans les postes lucratifs.

Le Sauveur, en envoyant ses disciples prêcher, leur a dit : " Ne portez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâtons, car l'ouvrier est digne de sa nourriture. " La malle actuelle des ministres protestants n'est pas aussi simplifiée, sans parler du traitement. Pourtant, dans l'église dite réformée, le principe fondamental est : la Bible, toute la Bible et rien que la Bible.

#### Les Langues Nationales.

A la Diète et aux Délégations de l'Autriche, les députés de toutes les nationalités se servent presque exclusivement de la langue allemande, quoiqu'ils aient le droit d'y parler leur propre langue, au risque de ne pas être compris.

Aux Parlements des provinces de l'Autriche, dans les cours de justice inférieures, etc., les langues des nationalités non allemandes doivent occuper, d'après la loi, une place conforme aux besoins des habitants. Ainsi, en Bohême, les langues du pays sont l'allemand et le tchèque ; en Moravie, même chose ; au Tyrol, ce sont l'italien et l'allemand : en Dalmatie, ce sont le slave et l'italien. Mais l'application de ce droit national rencontre des résistances, et c'est le sujet des luttes de parti dans les Parlements provinciaux. Les Intes des Ruthènes en Galicie, des Slaves du Sud dans plusieurs petites provinces de l'Autriche méridionale, contre l'oppres-

sion nationale par les Polonais et les Italiens, sont tragiques. Après avoir été privées de leurs coutumes et de leurs droits nationaux, ces populations tiennent à garder le dernier bien national qu'on leur a laissé, leur langue maternelle. Ils veulent avec raison cultiver et développer ce dernier lien avec un passé souvent glorieux. C'est une aspiration digne d'égard, et qui ne dépasserait jamais les limites voulues par l'unité de l'État, si on ne la surréex-citait à force de vouloir la supprimer injustement.

Les mêmes causes produiront les mêmes effets au Canada sur la question de toute langue nationale reconnue par la loi, et parlée par une partie considérable de la population.

### BIBLIOGRAPHIE

#### Pratique de la vraie dévotion envers Saint Joseph.

Un beau vol. in-18, 360 pages avec vignettes et encadrements rouges. Prix franco 2 frs. Relié en percaline anglaise, tranches rouges, 2,75. A la librairie Casterman, à Tournai (Belgique) et Paris, rue Bonaparte, 66.

L'auteur a réuni dans cet ouvrage, destiné aux *serviteurs de Saint Joseph*, les plus belles prières composées en son honneur et les pratiques de dévotion envers le saint Patriarche, approuvées et proposées par l'Eglise. A ces prières et à ces pratiques pieuses le R. P. Faure a ajouté une série de méditations sur la *Vie et les vertus* du saint Epoux de Marie, pour une *Neuvaine*, pour l'*Exercice des Sept Dimanches* ou des *Sept Douleurs et Allégresses* et pour le MOIS DE SAINT JOSEPH.

Ces méditations ou entretiens, pour chaque jour du mois de saint Joseph, suivis d'exemples choisis et très intéressants, présentent successivement à notre imitation les vertus admirables du saint Patriarche de Nazareth, modèle des chrétiens qui vivent au milieu du monde, et modèle en même temps des religieux et des religieuses, dans toute la perfection de leur état.

Ainsi, dans un seul et même livre, le plus complet de tous ceux qui existent en l'honneur du saint Patriarche, les âmes dévouées à saint Joseph trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer pour honorer ce grand saint et satisfaire leur dévotion envers lui, et elles auront en même temps, comme sujets de méditation ou pieuses lectures, une histoire intéressante et détaillée de la *Vie du saint Patriarche*, d'après l'Evangile, la Tradition et les Révélations des saints, et tout l'enseignement de la théologie et des saints Pères sur les vertus, la gloire et le pouvoir de saint Joseph.

Nos remerciements à M. J. A. Langlais pour l'envoi d'une brochure intitulée : " Pour l'Irlande ", par M. l'abbé Emile Piché, prêtre canadien, résidant en Irlande depuis cinq ans. Ce travail, fort bien fait, est un plaidoyer en faveur de la cause irlandaise. Il honore d'autant plus l'auteur, que la masse des Irlandais qui viennent résider au Canada, au lieu de faire cause commune avec les Canadiens-français, préfèrent trop souvent marcher avec les compatriotes de ceux qui ne savent que forger des chaînes pour leur malheureuse patrie.

#### Le schisme vieux-catholique.

Ce schisme, comme tous ses prédécesseurs, a vécu ; et l'Eglise n'en continue pas moins sa mission divine. Une fois de plus s'est réalisée la promesse de Jésus-Christ : " les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon église. "

Puisque cette secte est bien trépassée, rappelons brièvement sa triste histoire, qui fournit plus d'un enseignement.

On se rappelle que le dogme de l'infaillibilité papale a été proclamé le 18 juillet 1870, par le concile du Vatican. La plupart des évêques et des théologiens du monde entier reconnurent dès le commencement que cette croyance était conforme à la tradition catholique ; mais un certain nombre furent d'avis que le moment opportun de la définir n'était pas encore arrivé. Presque tous les évêques allemands et hongrois, au nombre de 32, partageaient cette dernière opinion.

Cependant la définition une fois promulguée, la soumission de l'épiscopat fut générale. Seuls, quelques professeurs allemands de théologie refusèrent de se soumettre et organisèrent les opposants en église ; ils prirent le nom de vieux-catholiques et réunirent en septembre 1871, dans la capitale de la Bavière, un congrès dans lequel fut lu et approuvé un programme, qui protestait contre l'infaillibilité pontificale, professait pour l'Etat un véritable culte, invoquait le concours de l'autorité civile pour la formation du clergé, décidait la création de paroisses de vieux catholiques, et demandait, en termes peu déguisés, la proscription de la Compagnie de Jésus. Peu après, on donna pour chef à la nouvelle église un des principaux fauteurs du mouvement, le Dr Reinkens, à qui on décerna le titre d'évêque. Telle est, en quelques mots, l'origine du schisme vieux-catholique.

Le mot d'ordre de la secte fut que l'infaillibilité pontificale était une menace pour l'Allemagne, tant au point de vue politique

que scientifique. On voulait sans doute, par cette tactique, se ménager le puissant concours du bras séculier. Dans le même temps, les catholiques d'Allemagne flairant les événements qui se préparaient, constituaient au sein du parlement la fraction du Centre, dont le programme était : la défense de la liberté religieuse et du caractère chrétien des écoles. Depuis, le centre Allemand n'a cessé de monter la garde auprès de ce patrimoine sacré, et nous verrons plus loin les prodiges de valeur qu'il a accomplis, et comme il a réussi à entraver la marche de l'ennemi quand il ne l'a pas fait reculer.

Ce dernier venait à peine de s'organiser, que le gouvernement virant de bord se mit à la tête du parti hostile aux catholiques, prit les vieux catholiques sous sa protection, supprima la division du culte catholique au ministère des cultes, et naturellement dénonça avec fureur la formation du Centre.

Il est encore difficile aujourd'hui de donner la véritable cause qui, en 1871, a fait entrer le gouvernement dans une voie aussi malheureuse.

Plusieurs fois l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck ont laissé entendre que le gouvernement s'était ému des pouvoirs que le dogme de l'infaillibilité attribuait à la Papauté et du dessein qu'aurait eu la fraction du Centre de créer au sein de l'Etat allemand une sorte de second Etat. Telles sont les deux causes que l'on donnait officiellement, pour masquer probablement la véritable cause, encore moins avouable, en effet. Ces deux personnages connaissaient mieux le dogme qui venait d'être proclamé, et le patriotisme des hommes qui faisaient partie du Centre.

Il est donc plus probable que le prince de Bismarck a cru les circonstances favorables pour la création d'une église nationale, indépendante du Chef de la Catholicité, toute entière au service du nouvel empire. L'église vieille-catholique venait de se mettre sur le marché comme église d'Etat, déclarait vouloir marcher sous la houlette de l'autorité civile, et un instant on avait pu croire qu'elle entraînerait une fraction notable des catholiques.

Pourquoi M. de Bismarck n'aurait-il pas fait le rêve de Perrette dont il subit maintenant les mécomptes ?

Faisons en gros l'inventaire de ces derniers. Son église nationale, dont les fondements reposaient sur l'argile, s'est affaissée dans la boue, sans que l'or ait pu la maintenir. Les paroisses voient revenir le vrai curé ; les évêques remontent tour à tour sur leur trône ; les religieux rentrent sans faire de bruit, et on les laisse se réinstaller sans protester. L'influence de l'Église pénè-

tre une seconde fois dans l'école, dans l'armée et les masses ; les séminaristes jouissent presque de l'immunité pleine et entière au sujet du service militaire. Fait encore plus étonnant ! Le Centre, ou le parti catholique, ce qui est la même chose, dénoncé hier encore comme *rebelle ennemi de l'empire*, a conquis l'estime même de ceux qui le donnaient en pâture aux aboyeurs, et, dans la personne de son président qui vient de mourir, l'empereur a reconnu un patriotisme aussi profond qu'éclairé. Sans doute, la législation inique n'est pas rayée des statuts, et les catholiques ne jouissent pas encore de leurs anciens droits ; mais au moins, le *modus vivendi* actuel est un grand pas fait dans la bonne voie. On ne doit pas s'attendre que l'orgueilleux qui a hissé le drapeau du *Kulturkampf*, le rende à l'adversaire en lui disant : tu as vaincu. Non ! ce serait trop demander à sa vertu. Il baisse le pavillon de la persécution, mais par degrés, sans faire semblant de rien et en détournant l'attention publique, autant que faire se peut. Qu'importe après tout ! Le cercle légal de l'activité catholique s'élargit peu à peu, il embrassera bientôt dans sa circonférence l'Allemagne entière ; et ces heureux résultats sont l'œuvre du Centre et des Congrès catholiques.

#### PETITES CHRONIQUES

M. l'abbé J. E. Roy, prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, a accepté la direction d'une paroisse canadienne à Hartford, Connecticut ; et M. T. M. Labrecque, directeur du Grand Séminaire, le remplace comme Professeur de Rhétorique, tout en continuant à remplir ses anciennes fonctions. M. l'abbé O. Mathieu sera temporairement Préfet des Etudes.

La ville de New-York peut justement être considérée comme une ville catholique : elle possède, en effet, 80 églises catholiques, où il se dit chaque dimanche 392 messes. Ces églises peuvent contenir 411,700 personnes assises et 146,470 debout ; ce qui fait un total de 558,110 catholiques qui, à une même heure, peuvent remplir leurs devoirs religieux.

A l'occasion du treizième centenaire de l'élection au souverain pontificat de saint Grégoire-le-Grand, le grand réformateur de la liturgie, on a résolu à Rome de convoquer cette année, aux pieds du Souverain-Pontife, un Congrès international des sciences et des arts liturgiques.

Le Catholicisme compte dans le Japon-Sud 25,000 membres ; il y a 60 églises et chapelles. Le Séminaire, qui compte 60 élèves, a déjà donné à l'Église huit prêtres, et l'année prochaine huit autres recevront le sacrement de l'Ordre.

La recette de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1889, a été de \$7,823.50 dans le diocèse de Québec ; de \$5,938.36 dans le diocèse de Montréal ; de \$2,029.79 dans le diocèse de Trois-Rivières ; de \$528.85 dans le diocèse de Rimonski, et de \$1,382.41 dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

---

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

---

**NOUVEAUTÉ :** Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE. réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

**J. A. LANGLAIS.**

---

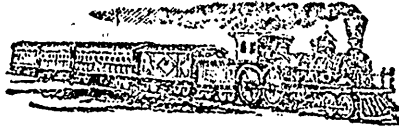
MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

**CHARLAND & Cie.,**

LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.





## CHEMIN DE FER

# QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	3.00	6.00	4.00

Lisez en montant  
DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1893.

DÉPART: Hedleyville 6.00 a.m. Arrivée à Ste-Anne 7.15 a.m.  
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.  
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.  
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à  
 G. S. GRESSMAN,

Gérant.

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

## VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la  
 Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.  
 Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à  
 M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

**LE CATÉCHISME** des provinces ecclésiastiques de Québec,  
 Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché  
 de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour

toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais  
 aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la  
 " seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de  
 ,, Québec, Montréal et Ottawa.